

Le label BiodiverCity®



Le label BiodiverCity® concerne tous les projets d'urbanisation sur un site urbain, périurbain ou naturel. Le référentiel prend tout son sens quand le bâtiment comprend des usagers et des espaces extérieurs importants. Il devient un outil de gestion du risque, ou de réponse technique, dans certains sites sensibles.

Ce référentiel est pertinent pour les opérations immobilières qui visent un niveau d'excellence en termes de construction durable, d'écologie ou d'image de marque, surtout si elles comprennent de la verdure et des jardins sur le site ou à proximité.

Le label Biodivercity atteste des actions menées pour prendre en compte tous les sujets liés à la biodiversité aux différentes étapes d'un projet immobilier.

Biodivercity s'adresse à tous les acteurs de l'immobilier tertiaire, qu'ils soient publics ou privés, quelle que soit leur taille et quel que soit le type de bâtiments à construire ou à rénover : bureaux, commerce, entrepôt, hôtel, hôpital, EHPAD, crèche, école, collège, lycée, campus, musée, médiathèque, stade...

Biodivercity est particulièrement indiqué pour les bâtiments qui ont (ou auront, à terme) d'importants espaces extérieurs au sol ou sur le bâtiment. Il s'applique en Construction et Rénovation.

Il inclut dans son champ d'analyse :

- la diversité des écosystèmes : mur, terrasse ou toiture végétale, point d'eau, jardin, atrium...
- la diversité des espèces : végétaux, oiseaux, insectes...
- la relation à l'Humain : espaces à vivre, espaces où travailler, se reposer, jardiner...

Un label délivré par l'association CIBI, après vérification par CERTIVEA

Le référentiel de Biodivercity a été élaboré par le Conseil International Biodiversité et Immobilier (CIBI) dont l'objectif est la conception et la construction de bâtiments faisant une place plus importante à la nature. CERTIVEA est membre de cette association.

Le label s'appuie sur **une approche multicritères** organisée autour de 4 grands axes, qui va plus loin que les exigences du thème Biodiversité dans la certification HQE Bâtiment Durable :

- Engagement, relevant du maître d'ouvrage, à mener une stratégie biodiversité
- Moyens mis en œuvre, relevant de la maîtrise d'œuvre, pour une architecture écologique
- Evaluation des bénéfices écologiques, demandant l'intervention d'un écologue
- Bénéfices pour les usagers : les services liés à la biodiversité, améliorant le bien-être des usagers.

C'est le CIBI qui délivre le label Biodivercity. CERTIVEA intervient comme vérificateur indépendant, tout en offrant un guichet unique aux clients intéressés par plusieurs labels.

Liens utiles

cibi-biodivercity.com